

ANNEXE 5
FORMULAIRE D'AVIS D'EXEMPTION PAR UN MÉDECIN VÉTÉRINAIRE

Le formulaire doit :

- être signé et daté, et indiquer le numéro de permis du médecin vétérinaire;
- indiquer le nom et les coordonnées du gardien de l'animal;
- décrire l'animal qu'il vise de façon à ce que son gardien ou un inspecteur puisse le reconnaître;
- préciser l'obligation pour laquelle le gardien de l'animal doit être exempté, ou temporairement exempté, selon les 3 cas ci-après;
- présenter la ou les raisons médicales liées à l'exemption (ex. : s'il s'agit d'un jeune chien, il faut indiquer à quel âge il sera recommandé de le stériliser);
- être dûment rempli. À défaut de l'être, l'autorité compétente peut rejeter l'exemption;
- être conservé par le gardien de l'animal.

- Stérilisation contre-indiquée pour des raisons médicales**
- Micropuçage contre-indiqué pour des raisons médicales**
- Vaccination contre-indiquée pour des raisons médicales**

Date : _____

Prénom et nom du gardien : _____

Adresse du gardien : _____

Numéro de téléphone du gardien : _____

Description de l'animal (race ou croisement, sexe, couleur) : _____

Numéro de la micropuce ou du tatouage, le cas échéant : _____

Raison(s) médicale(s) : _____

Période d'exemption : _____

Prénom et nom du médecin vétérinaire : _____

Signature du médecin vétérinaire : _____

Numéro de permis : _____